

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-CORSE
vous propose un service de Vélo à Assistance Électrique en libre-service.





Simple d'utilisation et accessible 24h/24 7j/7, ce service est conçu pour faciliter vos déplacements
au cœur de l'intercommunalité. Inscription sur : www.velosudcorse.com



GUIDE D'UTILISATION



VOUS N'AVEZ PAS DE BADGE UTILISEZ LE SYSTÈME DIGICODE

-  **1** Flashez le QR code situé sur le Totem.
-  **2** Procédez à votre inscription, quelques minutes suffisent pour créer et activer votre compte. Si vous êtes déjà inscrit, connectez-vous à votre compte utilisateur.
-  **3** Demandez un code (il apparaît sur votre téléphone et vous est transmis par mail) et tapez-le sur le clavier. **Appuyez sur OK.**
-  **4** Retirez le câble de sécurisation.

Inscription sur :
www.velosudcorse.com

POUR LES ABONNÉS UTILISEZ VOTRE BADGE

- 1** Passez votre badge sur le lecteur badge.
- 2** Identifiez votre vélo à l'aide de la LED qui clignote.
- 3** Retirez le câble de sécurisation.

À la fin de votre location, restituez votre vélo sur un emplacement libre, insérez le câble de sécurisation dans l'encoche. Le vélo est sécurisé et se recharge automatique.

CONSIGNES D'UTILISATION

Ce service de location de vélos à assistance électrique est accessible à partir de 16 ans.
L'utilisateur est entièrement responsable du vélo emprunté. Il est tenu de respecter le code de la route.